

Image not found or type unknown



Statut minimum ingénieur (convention métallurgie)

Par **Panpan**, le **05/11/2009** à **14:34**

Bonjour,

Je suis actuellement en poste en tant qu'ingénieur niveau NP2 indice 100. La convention est celle de la métallurgie

J'ai postulé à une offre de formateur convention métallurgie également et on me dit que le statut cadre n'est pas obligatoire.

Pouvez vous me confirmer cette information svp car je ne trouve rien à ce sujet.

Merci d'avance